

M. HEAPS: Personne ne pourra dire que ma question soit en quelque façon déraisonnable. Le ministre des Postes nous dit que toutes les conférences qu'il a eues ont été tenues avec sir Campbell Stuart. J'accepte cela comme certain et il ne me viendrait pas à l'idée de douter des déclarations du ministre des Postes. Mais, voici une communication de l'assistant sous-ministre des Postes. Il est évidemment venu en relations avec M. Brown. La Chambre n'a-t-elle pas le droit de savoir avec qui le sous-ministre adjoint négociait sur cette importante question? Pourquoi la Chambre n'aurait-elle pas de réponse à la question que je pose?

L'hon. M. LAPOINTE: Mon honorable ami peut-il nous dire ce que M. Brown semblait faire? Quel est le but de tout cela?

M. HEAPS: Je suis peiné de n'avoir pas été compris par le ministre de la Justice. M. Brown a laissé au pays certains codes secrets devant servir en cas de besoin, entre le Gouvernement et des parties intéressées. Je prétends qu'un monsieur qui vient ici et se trouve évidemment en relations avec les plus hautes autorités du ministère des Postes...

L'hon. M. LAPOINTE: Les négociations ont eu lieu à la conférence de Londres. M. Brown se trouvait-il là? Qui est-il?

M. HEAPS: C'est justement pour cela que nous devons nécessairement savoir qui est M. Brown.

L'hon. M. GUTHRIE: Quel est son prénom?

M. HEAPS: On ne lui trouve pas d'initiale. Cette lettre est signée par l'adjoint du sous-ministre des Postes.

L'hon. M. STEVENS: Qui est ici présent.

L'hon. M. VENIOT: Je pense avoir découvert le mystérieux M. Brown. Il y avait un M. Brown qui s'occupait d'arrangements financiers pour continuer les affaires de l'ancienne commission du Pacifique, comme entre des compagnies intéressées et nous-mêmes, mais il n'a absolument rien à voir dans les négociations entreprises pour arriver à former ce cartel. Voilà pour un M. Brown.

L'hon. M. STEVENS: Quel était son prénom?

L'hon. M. VENIOT: Je ne me souviens pas du prénom de ce premier M. Brown, mais il en existe un second. C'est M. F. J. Brown, C.B., C.B.E., qui est directeur et dont le nom se trouve sur la liste des témoins entendus à la conférence de Londres au sujet de ce cartel. Il a été assigné par la commission des syndics de la commission du câble du Pacifique, si je puis employer ce terme, alors qu'elle en-

[L'hon. M. Veniot.]

quêtait sur la situation des affaires du câble, avant qu'on suggère de fonder un cartel. Ce sont les deux seuls Brown.

M. HEAPS: Le M. Brown dont il est question ici représentait la compagnie de télégraphe *Indo-European*.

L'hon. M. VENIOT: Ce M. F. J. Brown est la personne qui représentait la compagnie *Indo-European*.

M. HEAPS: Par ce que dit le ministre des Postes, je crois comprendre que l'autre Brown est un monsieur qui est venu ici au cours de l'été de 1927 pour des affaires financières. Je veux savoir qui il représentait, quelle institution financière il représentait, s'il en représentait une.

L'hon. M. VENIOT: Tout ce que je sais c'est qu'il était comptable de la commission du câble du Pacifique, mais qu'il n'a rien eu à voir dans la formation du cartel.

M. HEAPS: Le ministre des Postes vient de dire, il y a un instant que ce M. Brown était intéressé aux aspects financiers de toute la question, ou quelque chose en ce sens. Dois-je comprendre qu'il représentait la commission du câble du Pacifique ou une autre commission?

L'hon. M. VENIOT: De quel M. Brown mon honorable ami veut-il parler?

M. HEAPS: Non pas le Brown du rapport, non celui qui a rendu témoignage, mais le Brown nommé dans cette lettre du 4 janvier. Le ministre n'a pas à embrouiller la question; elle est assez claire.

L'hon. M. VENIOT: Je tente simplement de donner à mon honorable ami les renseignements qu'il demande; mais il me donne une lourde tâche en me demandant de distinguer un M. Brown d'un autre. J'ai dit à l'honorable député et au comité que le premier M. Brown, celui de 1927, n'a rien à voir à la constitution du cartel créé avec le câble du Pacifique et d'autres intéressés. Quant à M. F. J. Brown, on me dit qu'il était intéressé à l'ancien câble du Pacifique.

M. HEAPS: Avec qui se trouvait-il quand cette lettre a été écrite par le sous-ministre adjoint?

L'hon. M. VENIOT: Je n'ai pas de copie de la lettre dont l'honorable député vient de citer un extrait. Veut-il me la communiquer?

M. HEAPS: Le département dirigé par le ministre des Postes a fait faire en double toute la correspondance pour donner l'impression que l'Assemblée reçoit une faveur. Je l'envoie porter.